

Les mutuelles de la ROAM veulent « faire bouger les frontières »

La 5ème édition des Rendez-vous de l'Assurance Mutuelle, qui a eu lieu le 21 novembre 2011 à Paris, a permis aux entreprises de la ROAM de manifester leur volonté de travailler avec les autres familles mutualistes françaises et européennes, pour relever ensemble les défis qu'elles doivent affronter.

Paris, le 21 novembre 2011 – Les mutuelles de la ROAM ont lancé lors de la 5ème édition des Rendez-vous de l'Assurance Mutuelle l'idée d'un front uni du mouvement mutualiste français pour défendre le modèle de gouvernance spécifique des sociétés de personnes dans une économie en crise.

Face à une économie européenne et mondiale déstabilisée, les mutuelles, sociétés d'assurance mutuelles et institutions paritaires jouent un rôle stabilisateur dans l'industrie de l'assurance et dans la couverture des soins de santé. La nouvelle réglementation Solvabilité II ne doit pas remettre en cause un modèle efficace et pérenne. Il est donc important que tous travaillent ensemble à valoriser le secteur auprès du régulateur, du superviseur comme de toutes les instances politiques françaises et européennes.

De nombreux défis restent à relever :

- **La recherche de nouveaux outils de financement des mutuelles à horizon Solvabilité II.** « Si des solutions existent, elles restent peu satisfaisantes, et certaines doivent encore être inventées », a ainsi estimé Dominique Godet, directeur général de SHAM. Olivier Désert, Président de la ROAM, directeur général de la Mutuelle de Poitiers Assurances précise que « sans remettre en cause le statut mutualiste, les certificats coopératifs d'associés utilisés par les banques coopératives font par exemple partie des pistes à explorer ».
- **La création d'un statut de Mutuelle Européenne.** Toutes les familles mutualistes françaises militent pour une reconnaissance du modèle mutualiste au niveau européen, surtout dans l'optique de l'application prochaine de Solvabilité II. Si certaines mutuelles allemandes restent réticentes, l'AIM (l'Association Internationale de la Mutualité) réclame ce statut « haut et fort » a confirmé Pedro Blek da Silva, co-président de la Task Force Europe de l'AIM. De son côté, Marcel Kahn, vice-président de l'AMICE et directeur général du Groupe MACSF, a souligné l'opportunité que représente la publication du rapport au Parlement européen sur « le rôle des mutuelles au 21ème siècle ». En effet, ce rapport souligne leur importance dans l'économie européenne de l'assurance.
- **La pérennisation du modèle de gouvernance mutualiste.** L'ensemble des familles du mouvement mutualiste et paritaire (FFSAM, ROAM, GEMA, FNMF, CTIP), réunies pour la première fois, ont confirmé qu'au-delà de leurs spécificités (elles sont régies par trois codes - assurances, mutualité, sécurité sociale), toutes sont composées de sociétés à but non lucratif, sans actionnaire à rémunérer. « Ce qui nous rapproche est plus important que ce qui nous sépare » a souligné André Renaudin, vice-président de la ROAM et directeur général d'AG2R-La Mondiale, groupe composé à la fois de structures d'assurance mutuelles et d'institutions paritaires.

• **L'échéance Solvabilité II.** Le superviseur représenté par Danièle Nouy, Secrétaire Générale de l'ACP, et le régulateur représenté par Maya Atig, Sous-Directeur Assurances à la Direction du Trésor, ont reconnu que les mutuelles étaient en bonne voie de préparation aux exigences de Solvabilité II, mais les ont exhortées à ne pas relâcher leurs efforts. Jean-François Allard, directeur général de la MAF et Marcel Kahn ont tenu alors à indiquer que les mutuelles restaient de leur côté en attente pressante des textes définitifs, particulièrement en ce qui concerne le pilier 3 « Reporting », qui devrait conduire à une refonte importante des systèmes informatiques.

Inventer de nouvelles sources de financement, trouver une position commune pour le statut de mutuelle européenne, dépasser les différences issues des codes pour revenir aux fondements d'une gouvernance commune : le mouvement mutualiste a décidé de faire bouger les frontières. Dans le même temps, les sociétés réunies lors des 5èmes Rendez-Vous de l'Assurance Mutuelle exhortent les autorités politiques et réglementaires à définir l'ensemble des règles qui vont leur être appliquées d'ici deux ans, afin de pouvoir enfin parachever leur préparation à Solvabilité II.

A propos de la ROAM :

La Réunion des Organismes d'Assurance Mutuelle (ROAM) est un syndicat professionnel au service des Sociétés d'Assurance Mutuelle (SAM) depuis plus de 150 ans. Elle regroupe aussi bien des SAM professionnelles, à caractère national ou régional, généralistes ou spécialisées et qui distribuent avec ou sans intermédiaires commissionnés. Les SAM de la ROAM ont réalisé plus de 11 milliards d'euros de CA en 2010, soit environ 7% du marché de l'assurance en France et plus de 39% du marché de l'assurance construction français ainsi que plus de 58% du marché français de la RC médicale.

La ROAM a lancé il y a maintenant un an, un site d'alerte sur les dangers de Solvabilité 2 en 4 langues : www.stopsolvabilite2.com

CONTACT :

Marie-Hélène KENNEDY, Délégué Général ROAM
+33 (0)6 16 25 70 27
secretariat@roam.asso.fr